

OFFRE D'EMPLOI

Service de sécurité incendie

Chef(fe) de division - Opérations

Poste régulier à temps complet (37,5 h / semaine)

Ville-centre de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, Vaudreuil-Dorion se démarque par son dynamisme et sa croissance soutenue. Son Service de sécurité incendie recherche un(e) chef(fe) de division – Opérations, un ou une leader stratégique prêt à relever des défis stimulants. À la tête d'une équipe de plus de 50 employés et employées, vous assurerez la gestion d'une flotte de véhicules d'intervention diversifiés répartie dans trois casernes pour répondre aux besoins opérationnels. Le service dispose d'un budget de fonctionnement de 8 millions de dollars. Si vous êtes une personne d'action et une ou un gestionnaire mobilisateur, ce poste est pour vous ! Joignez-vous à nous et faites la différence.

Description sommaire

Sous la responsabilité du directeur du Service de sécurité incendie, la personne titulaire du poste planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités reliées à la lutte contre les incendies, aux interventions de premiers répondants, aux interventions nécessitant des mesures d'urgence, et ce, conformément aux lois et aux orientations établies par le schéma de couverture de risques. Elle s'assure de la coordination du suivi des périodes d'entraînement et de formation avec le personnel sous ses ordres. Elle planifie, organise et contrôle le travail exécuté en caserne par les équipes et contribue aux tâches administratives. Elle participe également à la mise en œuvre de politiques et de programmes visant l'amélioration continue et la gestion du service.

Exigences

1. Formation

- Diplôme d'études professionnelles Intervention en sécurité incendie ou son équivalent ;
- Certificat « officier 2 » de l'École nationale des pompiers (ÉNPQ) ;
- Formations pertinentes en sécurité civile (atout) ;
- Certificat en gestion des opérations d'urgence en sécurité incendie (atout) ;
- Formation complémentaire en gestion (atout).

2. Expérience

- Expérience minimale de dix (10) ans dans le domaine de la sécurité incendie, dont cinq (5) ans dans un poste de gestion ;
- Expérience dans la supervision d'équipes de pompiers et pompières.

3. Connaissances

- Bonne connaissance des méthodes et des techniques opérationnelles reliées à la sécurité incendie et à la gestion des sinistres ;
- Bonne connaissance des lois, normes et règlements reliés à la fonction ;
- Connaissance des logiciels et des outils informatiques inhérents à la fonction.

4. Autres

- Bonne maîtrise du français et des techniques de rédaction de rapports ;
- Détenir et maintenir un certificat valide de premier répondant ;
- Permis de conduire valide / classe 5 et 4A.

5. Compétences et qualités personnelles

- Capacité d'analyse ;
- Prise de décision / jugement ;
- Communications interpersonnelles ;
- Savoir travailler en équipe ;
- Savoir mobiliser ;
- Savoir commander ;
- Savoir gérer les conflits ;
- Savoir organiser/orchestrer ;
- Orientation vers l'action.

Sommaire des tâches

1. Gestion administrative et financière

- 1.1. Assister le directeur lors de la mise en œuvre de politiques et de programmes visant l'amélioration continue et la gestion de la division et en assurer l'application ;
- 1.2. Préparer la planification opérationnelle de la division – Opérations et s'assurer du suivi de divers dossiers sous sa responsabilité ;
- 1.3. Participer à la préparation des prévisions budgétaires du service et en assurer le suivi de manière à exercer un contrôle sur les dépenses ;
- 1.4. Effectuer diverses recherches, rédiger des rapports internes, compiler et analyser des statistiques sur les activités opérationnelles de sa division;
- 1.5. Transmettre, trimestriellement et annuellement, les informations de sa division pour l'élaboration du rapport des activités du service;
- 1.6. Informer le directeur de toute situation particulière pouvant avoir un impact significatif au niveau médiatique, opérationnel ou administratif.

2. Gestion de la sécurité incendie

- 2.1. Coordonner les interventions d'urgence, d'extinction des incendies, de sauvetage et de prévention (tel que le programme de vérification des avertisseurs de fumée);
- 2.2. Superviser les équipes de travail et voir au respect des règles établies lors des interventions et des activités ;
- 2.3. Travailler de concert avec le directeur à la mise en œuvre du plan de mesures et d'interventions d'urgence ;
- 2.4. Analyser les risques sur le territoire, élaborer et mettre en œuvre les plans d'intervention conjointement avec la division - Prévention ;
- 2.5. Participer aux enquêtes de recherches et causes des circonstances d'un incendie (RCCI) ;
- 2.6. Approuver et/ou superviser les programmes d'entraînement et de perfectionnement pour le personnel du Service de sécurité incendie.

3. Gestion des équipements

- 3.1. Planifier et contrôler les divers travaux essentiels à l'entretien de la flotte de véhicules, des systèmes de communication et du matériel servant à combattre les incendies de manière à s'assurer de leur bonne condition.

4. Gestion des ressources humaines

- 4.1. Superviser et coordonner le travail du personnel sous sa responsabilité ;
- 4.2. Vérifier et approuver les feuilles de temps ;
- 4.3. Appliquer les dispositions des conventions collectives et au besoin, recommander des améliorations afin de maintenir de saines relations de travail ;
- 4.4. Participer au besoin à divers comités tels, le comité de relations de travail et le comité de santé et sécurité du travail conformément aux orientations de l'employeur ;
- 4.5. Appliquer les règles et les normes de santé et sécurité au travail et collaborer aux enquêtes à la suite d'incidents ou d'accidents de travail impliquant les employés, lorsque requis ;
- 4.6. Participer au processus de sélection du personnel sous sa responsabilité ;
- 4.7. Participer et animer les réunions de l'état-major et contribuer aux orientations stratégiques du service ;
- 4.8. Évaluer le rendement du personnel sous sa responsabilité.

5. Autres

- 5.1. Accomplir tout autre mandat relié à ses champs de responsabilité.

Horaire de travail et salaire

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5 h) par semaine, réparties sur cinq (5) jours, du lundi au vendredi. La personne titulaire du poste peut être appelée à se rendre sur les lieux du travail en dehors des heures normales de travail pour répondre aux urgences ou pour participer à divers comités et/ou réunions. Elle doit établir son lieu de résidence permanente à une distance de route maximale de trente (30) minutes de la caserne centrale située au 500, rue Forbes à Vaudreuil-Dorion. Elle est également tenue d'assurer une période de garde selon le calendrier établi.

À titre indicatif, la fourchette salariale est de 93 748 \$ à 117 185 \$ par année. La Ville de Vaudreuil-Dorion applique une règle d'intégration salariale qui tient compte du profil d'expérience directement pertinente du candidat ou de la candidate.

Date d'entrée en fonction

Août 2025

Période d'affichage

3 au 23 juin 2025

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à postuler en ligne à ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/fr/la-ville/administration-municipale/emplois avant 8 h 30 le 23 juin 2025.

Équité en emploi

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Autres renseignements

Il est entendu que la description d'une fonction reflète les éléments généraux du travail accompli et ne doit pas être considérée comme une description détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates. Cependant, seules les personnes retenues pour la prochaine étape du processus de sélection seront contactées. À des fins de sélection des candidatures, l'employeur se réserve le droit d'effectuer des entrevues, des examens, des échantillons de travail, des vérifications préemploi ou d'utiliser tous autres outils.